

SAINT-OUEN : LANCEMENT DES TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL

Alors que les travaux de démolition nécessaires à la construction de la future station Mairie de Saint-Ouen sont en cours, c'est un autre chantier de la ligne 14 à Saint-Ouen qui progresse. En effet, après six mois de travaux préparatoires, les travaux de génie civil de l'ouvrage annexe Glarner sont lancés.

Les ouvrages annexes sont localisés le long du tunnel et comportent des équipements nécessaires au fonctionnement de la ligne. Situé place du Capitaine Glarner à l'angle du Boulevard Victor Hugo et de la rue des Docks, l'ouvrage Glarner cumulera plusieurs fonctions liées à la sécurité, au confort et à l'alimentation électrique de la ligne 14 prolongée.

Il sera réalisé à ciel ouvert selon la méthode de la paroi moulée. Cette solution d'excavation est privilégiée compte tenu de la géologie du terrain. C'est également la méthode la plus rapide et la plus sûre en milieu urbain.

Pendant les travaux, tout est mis en œuvre pour limiter les nuisances. Les agents de proximité se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions, sur le terrain ou sur la rubrique contact du site dédié au chantier du prolongement :

www.prolongerligne14-mairie-saint-ouen.fr

 L'équipe du projet du prolongement
de la ligne 14 à Mairie de Saint-Ouen

↓
La préparation
des parois
moulées de
l'ouvrage annexe
Glarner.



COMPRENDRE LES OUVRAGES ANNEXES

Les ouvrages annexes, parfois appelés ouvrages secondaires ou de service, sont situés à intervalles réguliers le long du tunnel et sont indispensables au bon fonctionnement du métro. Le prolongement de la ligne 14 entre Saint-Lazare et Mairie de Saint-Ouen en prévoit sept.

Quelles sont leurs fonctions ?

Il existe 5 types d'ouvrages annexes :

- > **Les accès pompiers**, implantés dans les interstations présentant une longueur supérieure à 800 mètres, permettent l'accès rapide des secours en cas de sinistre.
- > **Les ouvrages de ventilation**, distants de moins de 1600m entre eux, assurent le renouvellement de l'air et le désenfumage du tunnel et des quais en cas de sinistre.
- > **Les ouvrages d'épuisement**, implantés aux points bas des tunnels, permettent le rejet à l'égout des eaux d'infiltration éventuelle et de ruissellement.
- > **Les postes de redressement** ont pour but de fournir la puissance électrique nécessaire à l'alimentation électrique du métro. Ils transforment la haute tension alternative distribuée par des postes d'alimentation (15 kV), en basse tension continue (750 V).
- > **Les postes force** permettent de transformer la haute tension alternative (15 kV) en basse tension destinée à alimenter les équipements de type courant faible du tunnel (400/250 V).

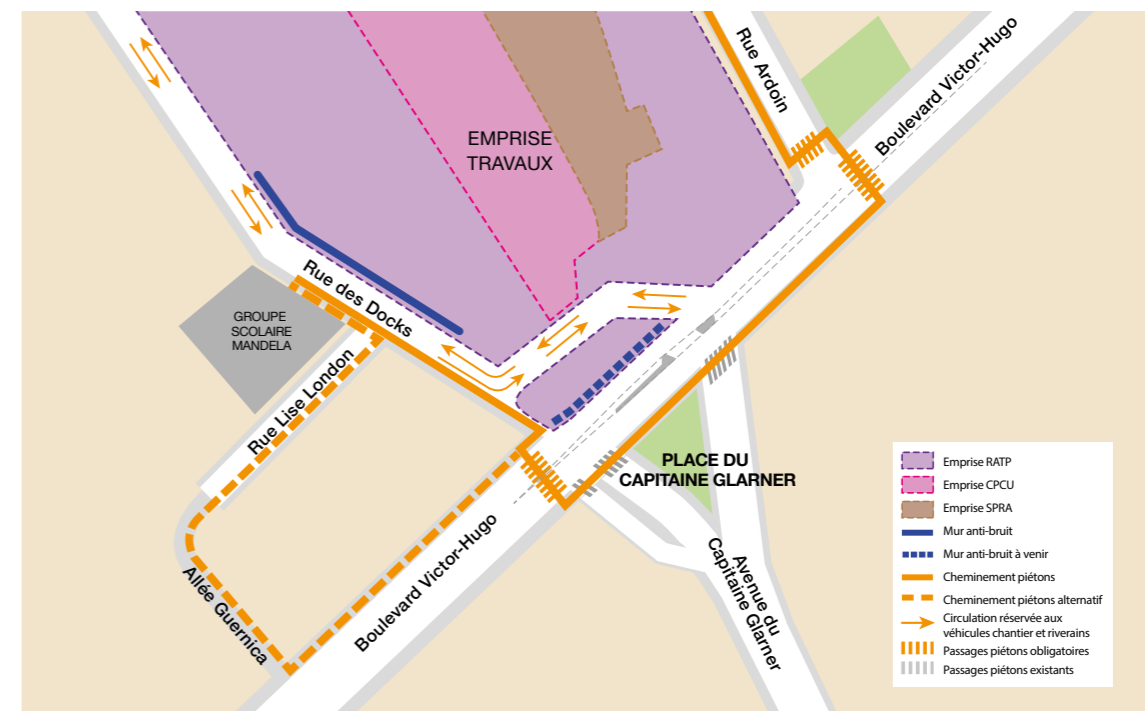
A quoi va servir l'ouvrage Glarner ?

En phase chantier, il servira d'ouvrage de montage et de lancement du tunnelier. En définitif, cet ouvrage sera utilisé comme accès pompiers, ouvrage de ventilation, poste de redressement, poste force et épuisement. Il permettra également le débranchement de la ligne en exploitation pour accéder au Site de Maintenance et de Remisage des trains (SMR).

Quelle sera la méthode de construction ?

Cet ouvrage souterrain sera construit à ciel ouvert avec la méthode de la paroi moulée (voir ci-dessous). A terme, l'ouvrage s'intégrera dans l'espace urbain en émergeant uniquement au niveau des trottoirs sous forme de grilles et de trappes.

LES TRAVAUX PRÈS DE CHEZ VOUS



La place du Capitaine Glarner modifiée pendant les travaux

Afin de réaliser les travaux de génie civil de l'ouvrage annexe, une partie de la place du Capitaine Glarner est réaménagée depuis le 17 octobre 2014 jusqu'à la fin de l'été 2015.

Les cheminements piétons le long de l'emprise sont revus et la traversée est obligatoire Boulevard Victor Hugo au niveau du chantier. L'accès piétons à l'école Nelson Mandela via la rue des Docks est maintenu mais pourra néanmoins être fermé en fonction des chantiers extérieurs, il faudra donc prendre le cheminement alternatif. L'accès véhicules à la rue des Docks et aux parkings de la rue Lise London sera également maintenu par la voie aménagée en double sens. Une signalétique de cheminement a été installée sur place.

Les travaux s'effectuant en plusieurs phases, une évolution de l'emprise du chantier est prévue après l'été. Une information vous sera communiquée.

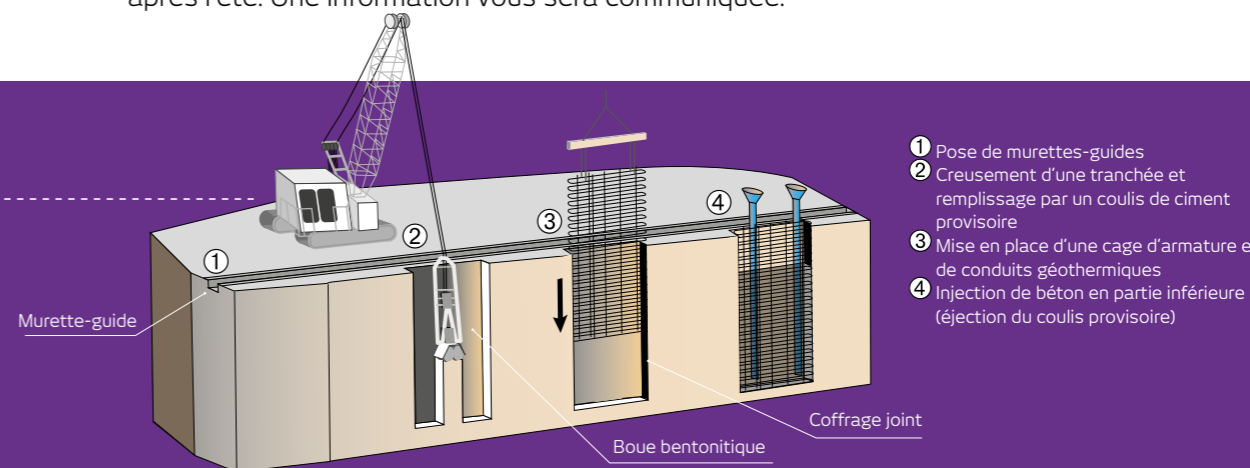


La technique de la paroi moulée

Les parois de la «boîte» de l'ouvrage annexe sont construites avant d'effectuer le terrassement libérant le volume de l'ouvrage. Ces parois en béton armé étanche sont réalisées selon la méthode de la paroi moulée. Des tranchées de 0,80m à 1,50m sont creusées. Elles recevront des cages

d'armatures métalliques et des conduits géothermiques. Le béton est ensuite coulé dans les tranchées.

Les parois moulées sont construites par panneaux de 7 mètres de large sur 40 à 60 mètres de profondeur atteignant le calcaire grossier.



Un chantier qui limite les nuisances



Afin de limiter les nuisances sonores au niveau du groupe scolaire Nelson Mandela et des habitations proches, un mur acoustique a été installé rue des docks, face à l'école. D'une hauteur de 7 mètres et d'une longueur d'environ 80 mètres, cette structure extérieure d'isolation phonique est composée de panneaux métalliques absorbants qui limitent les bruits en provenance du chantier.

D'ici un an, avant l'arrivée du tunnelier, un second mur acoustique sera construit sur la place du Capitaine Glarner, côté Boulevard Victor Hugo.

PORTRAIT



Constant Nkoa et Pascal Bonfils, agents de proximité à votre écoute

Dédiés à la partie du chantier située dans le département de la Seine-Saint-Denis, ils font le lien entre les riverains, les commerçants et l'équipe projet, les maîtres d'œuvre et les responsables des travaux.

Sur le terrain, par courriel ou par téléphone, les agents de proximité sont vos interlocuteurs privilégiés. Ils veillent à faciliter le déroulement du chantier et à préserver la qualité de vie du quartier.

Ils connaissent parfaitement le projet et ses incidences au quotidien et contribuent à faire circuler les informations pour toute intervention exceptionnelle concernant le chantier.

Quand cela est nécessaire, ils sont en charge de rédiger et diffuser les informations spécifiques via les Flash Infos que vous recevez dans votre boîte aux lettres. N'hésitez pas à les solliciter pour toute question.

Contactez l'équipe de proximité sur la rubrique « Contact » du site dédié :
www.prolongerligne14-mairie-saint-ouen.fr
ou par courrier électronique à l'adresse :
m14-mso-info@ratp.fr



Retrouvez toute l'actu en ligne

